Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213501141-20260219-DE_2026_5-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	Extrait des délibérations de la commune de **FORGES LA FORET** – 35640 Séance du **19/02/2026**
Nombre de membres *Afférents au Conseil Municipal : 11* *En exercice : 10* *Absents : 02* *Pouvoirs de vote : 00* *Votants : 08* *Pour : 08* *Contre : 00* *Abstentions : 00*	L'an 2026, le 19 février à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de FORGES LA FORET s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOULET Yves, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 13/02/2026. Présents : M. BOULET Yves, Maire, Mme GIBOIRE Edith, MM. ROUSSEAU Pierrick, SIAUDEAU Philippe, PAILLARD David, MONNERIE Jean-Pierre, MAZURAIS Adrien, M. OAKLEY Luke Excusé(es) :, Mme PELÉ Christelle et Mme ROSSO Sylvie Pouvoirs de vote : 00 Secrétaire de la séance : M. MONNERIE Jean-Pierre

Délibération 2026-05 OBJET : Accord de convention de partenariat 2026 – Association « Notre épicerie »

L'association « Notre épicerie » située à RETIERS propose à la commune de conventionner pour la 2eme année consécutive.
Cette association a pour vocation de remplacer l'aide alimentaire du Secours Catholique.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents et représentés, par un vote à main levée :

- Accepte cette convention de partenariat pour l'année 2026.
- Autorise M. Le Maire à signer cette convention de partenariat
- Autorise M. Le Maire à inscrire la somme au budget prévisionnel 2026.

Annexe 1 : Convention de partenariat 2026 « Notre Épicerie »

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Yves BOULET

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr